

qu'il nous faudra—nous la minorité, semblerait-il—admettre, et non seulement admettre mais entretenir. Voilà l'avenir du Canada tel que le voit notre premier ministre. Telles sont nos valeurs notre nouveau mode de vie. Cette perspective peut bien déprimer la classe moyenne, ces gens fatigués et soucieux qui sont attelés à la besogne. Il leur faut bien y rester, personne ne va les entretenir, on ne leur offre même pas la chambre à gaz comme alternative.

J'ai terminé mes commentaires sur le texte de M. Needham.

MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Peut-être est-ce le temps d'interrompre le député. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre de la question qui sera soulevée ce soir au moment de l'ajournement: le député d'Halifax-East-Hants (M. McCleave)—Les anciens combattants—L'entretien du monument aux marins à Halifax.

[Français]

Comme il est cinq heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir les avis de motions et les bills publics.

● (5.00 p.m.)

INITIATIVES PARLEMENTAIRES AVIS DE MOTION

L'ÉCONOMIE CANADIENNE

LE REVENU MINIMUM GARANTI

M. Roland Godin (Portneuf) propose:

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier la possibilité d'établir une loi selon laquelle chaque citoyen canadien, sans travail ni capital, devrait recevoir un revenu minimum garanti en vue de reconnaître de façon pratique la dignité, la valeur et les droits économiques de la personne humaine, dans le contexte de la vie économique de la nation; que le montant requis au paiement du revenu minimum garanti soit réservé à même la production nationale de manière à ne pas augmenter les impôts des particuliers ni des compagnies, ni le coût de la vie, ni les prix d'aucun produit ou service; que cette mesure pourrait remplacer avantageusement les cotisations et les paiements de tous les mécanismes de l'assurance-chômage, du bien-être social, des allocations familiales et personnelles, des pensions du Canada et du Québec, que la reconnaissance économique du revenu minimum garanti serait au plus grand avantage de tous les citoyens du Canada, en même temps que très profitable à tous les facteurs importants de l'économie nationale.

—Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord citer des données statistiques qui démontreront l'envergure du problème dont il s'agit ici.

Selon la répartition de la pauvreté au Canada, en 1967, 18,6 p. 100 des familles canadiennes et 39 p. 100 des personnes indépendantes avaient un revenu inférieur au seuil de la pauvreté, soit \$1,740 pour une personne indé-

[M. Alexander.]

pendante et \$2,900, \$3,480, \$4,060 et \$4,640 respectivement pour les familles de 2, 3, 4 et 5 personnes ou plus.

Si l'on considère les catégories particulières, plus de 500,000 personnes âgées de plus de 65 ans tombent au-dessous des niveaux de revenu dont on a parlé plus haut. De plus, il existe environ 180,000 invalides dans le besoin, âgés de 18 à 65 ans, et près de 200,000 enfants sous-doués de moins de 18 ans.

Il y a en tout environ 150,000 mères seules qui élèvent 330,000 jeunes enfants, et plus d'un tiers de ces familles ont des revenus situés en-deça du niveau établi ci-haut. Près d'un quart des 3,500,000 familles ayant des enfants de moins de 18 ans se situent au-dessous du seuil de la pauvreté.

Environ 30 p. 100 des chômeurs ont des revenus annuels inférieurs, qui les qualifient de pauvres. A cette époque où le nombre des chômeurs s'élève à plus de 700,000, ce dernier fait devient d'autant plus inquiétant.

Devant un tel problème, quelle est la réponse du gouvernement actuel? On a augmenté le salaire minimum, mais cela ne touche évidemment pas ceux qui n'ont pas d'emploi. On a tenté d'augmenter les allocations familiales pour les pauvres. Cependant, on a arraché cet argent des familles dont le revenu excédait un certain montant, et ce, sans tenir compte du revenu imposable, et en rendant imposables toutes les allocations familiales.

On a connu une augmentation du supplément de revenu garanti de la pension de sécurité de la vieillesse, mais la pension de base n'a subi aucun changement valable. Au fait, ceux qui ne reçoivent que cette pension se trouvent dans une situation pire qu'auparavant, parce que seul le supplément sera indexé.

Ensuite, le Livre blanc sur la fiscalité complète ce tripotage en imposant le revenu de tous ceux qui sont en mesure de satisfaire à leurs propres besoins.

Par une telle politique, le gouvernement actuel enlève à l'un afin de pouvoir en donner à l'autre. Nous voyons ainsi une égalisation de revenu qui nuit surtout aux classes moyennes, au lieu d'un système intégré de sécurité de revenu qui bénéficierait à tous. Étant donné les solutions entreprises par le gouvernement jusqu'ici, on peut facilement constater qu'aucun gouvernement fédéral ne s'est jamais occupé du problème le plus important, celui du revenu minimum garanti. Voilà une solution que nous, du Ralliement créditiste, préconisons depuis longtemps, solution qui reconnaîtrait la dignité, la valeur et les droits économiques de la personne humaine.

Bien que convaincus qu'un tel système s'appliquerait mieux sous un gouvernement créditiste, nous croyons tout de même que nous pourrions l'appliquer sous le régime financier démodé que nous connaissons actuellement. Un fait est bien évident: c'est que le système actuel de sécurité de revenu et d'assistance sociale n'est guère efficace. Les changements temporaires qu'apporte sans cesse le gouvernement ne peuvent aboutir qu'au désarroi, avec la multiplicité de programmes qui ne tendent à régler aucun problème particulier.

Dans un tel cas, les frais d'administration et les désordres entraînés par une administration différente se multiplient également. Ainsi, ce que nous proposons, et ce dont je voudrais moi-même parler, c'est l'intégration de tout programme dirigé contre la pauvreté, dans un revenu minimum garanti. Et nous préconisons un revenu mini-